

La duchesse les fit entrer dans sa chambre ; elle était à la dernière extrémité ; comme elle l'avait souvent demandé à Dieu, elle conserva sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Appuyée sur le bras de son mari, elle jeta un œil de pitié sur ces misérables, en leur disant :

Je vous ai fait venir auprès de moi, afin de vous rendre à la liberté, si vous voulez me promettre devant Dieu, que vous ne vous vengerez jamais, ni sur mon époux, ni sur mon enfant —

Tous les prisonniers transportés de joie levèrent leurs mains enchaînées, vers le ciel et dirent : nous vous le promettons, duchesse !—

La duchesse embrassa son enfant, Henri, son époux et son frère.

Je reçois vos serments, dit le prêtre Louis de Bonnefon, et je demande au ciel qu'il vous pardonne vos fautes, aussi généreusement que vous vous pardonnez les uns aux autres.

Jeanne ordonna d'un signe, de délier les chaînes des prisonniers qui s'agenouillèrent tous, au pied du lit de la duchesse mourante. . . .

La vie est peu de chose, reprit Jeanne ; les plaisirs nous brouillent souvent la vue ; mais lorsqu'on est au seuil de l'éternité, qu'on est appelée à rendre compte de toute sa vie, on voit les choses telles qu'elles sont. Vivez en paix ! Vivez dans la crainte du Seigneur !

Pensez à moi quelquefois ! faites entendre au ciel de temps en temps, une prière pour le soulagement de mon âme.

Les prisonniers touchés des paroles de Jeanne, se sentirent repentants et contrits

Sur leur demande, le prêtre Louis de Bonnefon les confessa et leur accorda la faveur de communier avec la mourante.